

Athénée Royal Saint-Ghislain

Section fondamentale

Toute l'équipe éducative de la section fondamentale vous souhaite la bienvenue.



ATHENEE Royal Saint-Ghislain

Directrice de la section secondaire : Mme Vandamme Fabienne

Directrices de la section fondamentale: Mme Luc Gaëlle et
Vilain Céline

Administrateur de l'internat : Mr Xavier Gorskis

Proviseur: Mme Blondel Sophie



L'équipe du Centre PMS :

Directrice: Mme Calus 065/78.30.78

Psychologue : Mme Caroline Vanneste →0471/31.10.93

Infirmière: Mme Birgit Dufour → 0471/31.42.93

Assistante sociale : Mme Vanessa Schlaboski → 0471/31.42.87



Association de parents: Assemblée générale le



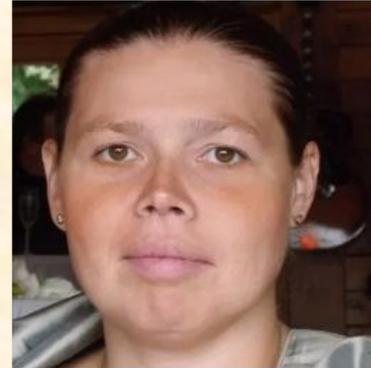
Thomas RENAUX

Président



Laurie FLAMENT

Trésorière



Stanie VERMEYLEN

Secrétaire



Armeline WALLEZ

Membre active



On vous attend !

En section maternelle, 59 enfants composent la section. Ils sont encadrés par:

Titulaires en langue française:

- Mme Sonia et Romina: Acc et 1ère maternelle
- Mme Odette : 1ère et 2ème maternelle
- Mme Nathalie : 3ème maternelle

Titulaire en langue d'immersion:

- Miss Margo : 3ème maternelle

Puéricultrice:

- Mme Alicia Ripellino

Maître de psychomotricité:

- Madame Laurence Basselier



**En section primaire, 150 enfants composent la section.
Ils sont encadrés par:**

Titulaires en langue française :

- P1A et P2A : Mme Daphné Manresa
- P3A et P4A : Mme Barbara D'Antuono
- P2/3/4B : Mme Shirley Mention
- P5A: Mme Céline Vilain
- P6A: Mme Laurie Butruille
- P5/6 B : Mme Cindy Lebrun

Titulaires en langue d'immersion:

- P1A: Miss Daphné Deneubourg
- P2A et P3A: Mister Raphaël Duleu
- P4A et P5A et P6A : Miss Elaine Van de Velde



Les cours spéciaux sont assurés par:

- Education physique: Mr Geoffrey Debontridder (Adrien Cotman)
- Religion catholique: Mme Debora Brescia
- Morale: Mr François-Laurent Carlier
- Religion islamique: Mme Zhora Lamarti
- Religion protestante: Mr Etienne Mester
- Philosophie et citoyenneté: Mr Benjamin Ducobu
- Seconde langue (anglais): Mme Lisa Piscedda





Les horaires et la ponctualité

La journée type : 8h35 - 12h15 et 13h30 - 15h10.
Le mercredi, les cours se terminent à 12h15.

A partir de 8h35, chaque retard impose un passage par le secrétariat (fermeture de la porte à 8h40).

La garderie

De 6h30 à 8h00 -> 1,5€/présence

De 8h00 à 8h30 : récréation avant le début des cours

De 15h30 à 17h30 -> 1,5€/présence

Le mercredi après-midi de 12h15 à 16h30 -> 4€/après-midi

L'étude

Pour les élèves de la section primaire, une étude est organisée chaque jour. Elle est encadrée par une enseignante jusqu'à 16h00.

Accès au bâtiment



Maternel :

6h30-8h00 : Garderie dans le bâtiment primaire.

8h00-8h30 : En classe ou dans la petite cour maternelle. (Selon la météo)

15h05 - 15h15: Grille d'entrée.

15h15 -17h30: Classes maternelles ou petite cour. (Selon la météo)

Le mercredi : idem pour le matin.

12h05-12h15 : Grille d'entrée

12h20 -16h30 : Grande cour ou bâtiment maternel

En journée : Sonner à la grille d'entrée.

Accès au bâtiment

Primaire:

6h30-8h00 : Garderie dans le bâtiment primaire

8h00-8h30 : Cour de récréation.

8h30-8h35: Formation des rangs

15h15 – 15h25: Grille d'entrée

15h30 – 16h00: Classes primaires : Etude

16h00 – 17h30: Cour de récréation ou local de garderie

Le mercredi : idem pour le matin.

12h15-12h20 : Grille d'entrée

12h25-16h30 : Grande cour ou bâtiment maternel

En journée : Sonner à la grille d'entrée,



Cour de récréation



Zone balles P4/P5/P6



Zone détente



Potager

Grille
entrée

Zone balle
P1 / P2 / P3

Zone jeux libres

Bâtiment
primaire

Bâtiment maternel
+ 2 classes Franco

Entrée

Zone de
permaculture



Cour
maternelle
et préau

OBLIGATION SCOLAIRE

Toute absence doit être justifiée **pour les enfants en âge de scolarité obligatoire : Dès la 3^{ème} maternelle!**

- 1 ou 2 jours: Rédiger un mot dans le journal de classe de votre enfant.
- A partir de 3 jours: certificat médical remis dès le 1^{er} jour du retour de l'enfant. Afin d'organiser au mieux le travail de votre enfant à son retour, merci de prévenir par téléphone entre 8h45 et 10h00 de la durée de l'absence de votre enfant).



L'avenir,
ça se prépare
dès le plus
jeune âge.

À 5 ANS, L'ÉCOLE
EST DÉSORMAIS
OBLIGATOIRE

Caroline DÉsir
Ministre de l'Éducation

Dès qu'un élève compte 9 demi-jours d'absence injustifiée, je suis tenu de le signaler au « Service du contrôle de l'obligation scolaire ».

Il est inacceptable d'assimiler à une circonstance exceptionnelle liée à des problèmes familiaux le fait de prendre des vacances pendant la période scolaire.

La soupe :

Un potage gratuit sera servi à chaque enfant des sections maternelle et primaire avant la récréation à 10h00.



Les repas :

Le repas complet est préparé à l'école. Il comprend le repas de midi (viande, légumes, féculent, sauce), l'eau et le dessert.

Les prix des repas sont les suivants :

Section maternelle : 2 € Section primaire: 2,50 €

Sandwich : 2,50€

Il n'y a pas de repas complet le mercredi.

Les frais scolaires :

Nous souhaitons vous informer qu'à partir du **25 août 2025**, une nouveauté (et une belle avancée !) entre en vigueur dans notre école : la **section fondamentale** passera désormais sous le programme **ISIS**, tout comme le secondaire, pour la **gestion des repas et des activités**. Cela signifie que le programme **OSIRIS** ne sera plus utilisé pour ces aspects.

Concrètement, **toutes les demandes liées aux repas et aux activités (inscriptions, paiements, questions...)** devront désormais être adressées à l'**économat**. Ce changement vise à **uniformiser le fonctionnement entre les deux sections**, car, après tout, **nous formons une seule et même école !**

Les documents nécessaires à la création des nouveaux comptes vous parviendront **très bientôt dans le cartable de votre enfant**.

Nous attirons votre attention sur le fait que **l'équipe du fondamental n'aura plus accès aux informations liées à ISIS**. Il ne nous sera donc **pas possible de répondre à vos questions à ce sujet**, aussi bienveillants soyons-nous. Pour toute demande, **merci de vous adresser directement à l'économat**.



TEAMS ET OFFICE 365



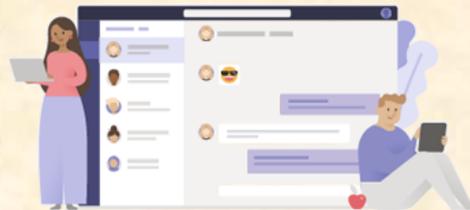
En tant qu'élève inscrit à l'Athénée Royal de Saint-Ghislain, votre enfant bénéficie à présent d'un compte de connexion au portail Microsoft Office365 et d'une nouvelle adresse e-mail liée à ce portail. (Vous recevrez le document avec les accès dans les jours à venir).

Qu'est ce que le portail MS Office 365 ?

Ce portail vous permet de bénéficier GRATUITEMENT de plusieurs applications reprises dans le pack Microsoft Education, dont les plus connues sont MS Word, MS Excel ou MS PowerPoint.

Mais surtout, il vous donne accès à l'application **Teams** dans laquelle les enseignants créeront des classes virtuelles de cours afin le pouvoir organiser, entre autre, l'enseignement à distance si cela devait encore s'avérer nécessaire, d'y déposer les devoirs pour les absents, **les communications importantes pour les parents**, le **programme des sorties**, l'agenda des congés,...

D'autre part, cette nouvelle adresse e-mail, liée à MS Outlook, vous permettra de communiquer avec les enseignants ou d'autres parents de la classe.



Le journal de classe, les communications de la Direction et les évaluations



Le journal de classe est le lien entre les parents et les enseignants; il sera donc **lu et signé chaque jour.**

Les travaux (devoirs et/ou leçons) conformes à l'Arrêté ministériel y seront notés. Ils devront être réalisés par chaque élève.

Les notes de la Direction seront placées dans la farde de communication de chaque élève.

Après en avoir pris connaissance, nous vous demandons de les parapher à chaque fois.

Les évaluations (ou contrôles) seront également rangées dans une farde spéciale. **Chacune d'entre-elles doit être signée.**

Suivez-nous sur notre page, notre groupe facebook et notre site internet:

Afin de suivre les actualités publiques, vous pouvez nous retrouver sur notre site internet:

www.arsg-fondamental.com ou sur notre page

Facebook: [Athénée Royal Saint-Ghislain - Section fondamentale](#)

Pour les parents de l'école (et UNIQUEMENT les parents), vous pouvez également rejoindre le groupe privé: [Athénée Royal Saint Ghislain 25/26 – sections maternelle et primaire](#) pour suivre la vie de vos enfants à l'école via quelques photos.

Comme il s'agit de contenu privé, 3 questions vous seront posées afin de vérifier votre identité. Merci d'y répondre pour valider votre adhésion. (les demandes sans réponse sont automatiquement rejetées).

Nouveau!!!

En scannant ce QR code, vous accédez immédiatement à tous les documents administratifs importants et au menu sans devoir vous identifier 😊



Le code de bonne conduite des parents

- Les enfants de la section primaire entrent et sortent seuls de l'école. Je dis au revoir à mon/mes enfant(s) à la grille d'entrée.

- Je ne reste pas dans la cour après avoir déposé mon/mes enfants en maternel, pour faciliter la visibilité des surveillants.

- Le soir ou le mercredi midi, je patiente à la grille **derrière le rectangle rouge**.



- Pour me rendre dans l'établissement, je prends rendez-vous. En entrant dans l'école, je referme soigneusement la porte après mon passage. Quand j'en sors, également .

- La porte d'entrée étant fermée à clé, pour des raisons de sécurité durant la journée, je conduis mon enfant **à l'heure** (même en maternel, l'école n'est pas une garderie...on y travaille 😊).

- Les échanges avec les enseignants sont possibles **après avoir pris rendez-vous**. Si l'enseignant est sur la cour, il doit être attentif à sa surveillance et ne peut donc m'accorder l'attention nécessaire.

- Lorsque je récupère un (des) enfant(s), j'en prends la responsabilité. Je veille donc à le(s) surveiller jusqu'au départ de l'établissement.

-Lorsque je récupère mon enfant en garderie, je le signale à la personne chargée de la surveillance. Mon/mes enfant(s) ne peut/vent sortir seul(s)!!

-Si un souci est rencontré avec un autre élève, je prends rendez-vous avec l'enseignante ou la direction, après que mon enfant l'ait signalé à sa titulaire. Je ne m'adresse pas directement à l'enfant en question.

-Tout changement d'adresse et de numéro de téléphone sera signalé au plus tôt afin que les documents soient toujours en ordre comme le demande le vérificateur.

-Toute modification dans les modalités de retour de l'enfant sera signalée dans le journal de classe de l'enfant ou envoyer par mail à l'école.

- Les **animaux** et toutes les **cigarettes** sont strictement **interdits** dans l'enceinte de l'école.(même devant la grille du fondamental!)

Nous insistons vivement sur le respect et l'organisation mise en place et souhaitons une collaboration fructueuse et efficace pour le bien-être de votre enfant.



Merci d'avance pour votre collaboration!

Je vous invite maintenant à rejoindre la classe de votre enfant afin de pouvoir discuter avec ses enseignants.

